

LES ENFANTS ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT



Trouvez
toutes les
informations
sur notre site
www.rantigny.fr

- Etat civil, mariage, retraite
page 3
- Environnement, vie pratique
pages 4 et 5
- Enfance, jeunesse
pages 6 et 7
- Vie locale
pages 8 et 9

- Associations
page 10
- Culture
page 11
- La petite histoire dans la grande
page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes,
chers Rantignysiens,

La période estivale étant synonyme de fin d'année scolaire, j'espère vivement que tous ceux qui étaient candidats à un examen ou à un concours ont vu leurs efforts couronnés de succès.

Par ailleurs, les récents évènements ont une fois de plus entaché l'image de notre jeunesse. Il me semble toutefois important de rappeler qu'il ne s'agit là que d'une infime minorité de la jeunesse de notre pays. Comme vous pourrez le constater dans les pages qui suivent, de nombreux jeunes pratiquent différents sports ou activités au quotidien dans le respect des autres et de nos institutions. Certains s'illustrent dans des disciplines qui leurs sont chères et nous les en félicitons.

J'invite chacun, et en particulier les jeunes, à rejoindre l'engagement environnemental dans lequel s'est investie l'équipe municipale : amélioration du tri sélectif et de la

collecte du verre, propreté de la ville et nettoyage de la nature, préservation de la ressource en eau et de sa qualité...

En outre dès la rentrée, comme chaque année, c'est plus de 50 manifestations ou événements qui vous seront proposés qu'ils soient municipaux ou associatifs, ils contribuent à la vie de la commune et ne se pérenniseront que si vous y participez. Cette année, le forum des associations « nouvelle formule » se déroulera le samedi 16 septembre de 14h à 18h à la salle Paul Eiselé.

L'agenda culturel ne fera plus l'objet d'une distribution en porte à porte mais sera disponible dès septembre en version papier à la bibliothèque ou en mairie ou comme d'habitude en version dématérialisée sur le site internet.

Je vous invite maintenant à découvrir ce 32ème numéro du Rantignysien et vous en souhaite bonne lecture.

Bel été à tous,
Dominique Delion
Maire de Rantigny

ILS SONT NES

FURTADO BARRADA Hidona..... le 4 mai 2023
PAPILLON FORTUNATO RUIZ Emilio..... le 6 juin 2023
Ainsi que 3 familles qui ont refusé l'information dans la presse

ILS SE SONT MARIÉS

ELISABETH Richard et VAUTOUR Sandra..... le 27 mai 2023
MENUET Aronn et MESMACQUE Maëva..... le 3 juin 2023
REPANDA Jean-Bernard et ASSOMO MBIDA Audrey..... le 24 juin 2023

ILS NOUS ONT QUITTES

STEYAERT veuve GRAFF Yvette..... le 12 avril 2023
GILLES Denise..... le 7 mai 2023
BEJIC Bajro..... le 19 mai 2023
FAUVEAU Jean-Pierre..... le 3 juin 2023

Premier échange de consentements dans la nouvelle salle des mariages

Suite aux travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la mairie, la salle des mariages est dissociée de la salle du conseil municipal. Elle est maintenant située dans le bâtiment annexe dans la cour de la mairie.

Pour le premier échange de consentements monsieur le Maire a marié une élue du conseil municipal : Madame Sandra Vautour. Le samedi 27 mai 2023, madame Sandra Vautour et monsieur Elisabeth, ont prononcé leurs vœux en présence de leurs familles, amis et des élus venus assister à cette union.



Un départ à la retraite

Bien connue des personnes qui fréquentent la bibliothèque municipale et de tous les enfants des écoles, Sabine Chavois a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2023.

Après 15 années passées au sein de la bibliothèque elle connaissait bien chaque lecteur, elle savait également accueillir les enfants des écoles et avait créé avec quelques bénévoles : les ateliers du mercredi. Elle participait également au bon déroulement de la saison culturelle.



Monsieur le Maire, des élus et le personnel municipal l'ont accueillie pour un moment de convivialité le mercredi 28 juin afin de lui souhaiter une belle et longue retraite.

Message destiné aux jeunes lauréats et aux étudiants

Le CCAS offre des chèques Cadhoc aux jeunes lauréats à un examen (baccalauréat, bac pro ou CAP). Si vous êtes concerné venez en mairie avec votre résultat à l'examen et un justificatif de domicile avant le 27 octobre 2023.

Les étudiants de plus de 26 ans sous conditions de ressources, peuvent aussi bénéficier d'une aide sous forme de chèques Cadhoc. Pour en bénéficier venez en mairie avec les documents suivants :

[Un justificatif de domicile](#)

[Un certificat de scolarité](#)

[Un avis d'imposition des parents](#)

[Une attestation CAF de juillet 2023](#)



L'hôpital Paul Doumer ouvre ses consultations à l'externe

Depuis le 15 mai dernier, la prise de rendez-vous en ligne avec des praticiens de l'hôpital Paul Doumer est possible cinq demi-journées par semaine.

L'objectif est d'ouvrir des créneaux de consultation afin de permettre aux patients, mais également au grand public, de consulter rapidement un spécialiste de proximité. Cette nouveauté offre une solution autre que celle des urgences.

Partenariat Rantigny/Isover Saint Gobain

Le Centre de Recherche et Développement de Saint-Gobain Isover a participé ce mardi 4 juillet au ramassage des déchets dans le Parc de Rantigny, avec les enfants de l'école maternelle Françoise Dolto, dans le cadre de sa semaine Agir Durablement ! D'autres activités et ateliers ont été réalisés sur le site durant la journée du mercredi: découverte de l'apiculture, présentation des actions de la mission locale et de la société de



tri des déchets PAPREC, présentation du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche concernant les milieux humides locaux et l'importance de la gestion et de la préservation de l'eau, ainsi qu'un circuit découverte en vélos électriques intégrant la visite pédagogique du château d'eau de Labruyère par la Vallée Dorée...



Le tri sélectif dans le parc municipal

Trier ses déchets est un geste qui n'est pas limité à la vie à la maison. Dans l'espace public l'installation de poubelles double bac se multiplie.

La municipalité de Rantigny a souhaité développer l'installation de ces poubelles doubles comprenant un bac pour les ordures ménagères et un bac pour le tri. Ce sont 10 espaces dans le parc municipal qui ont ainsi été équipés afin de permettre à tous les utilisateurs de ce lieu de verdure de trier ses déchets.

Des panneaux d'information ont été installés et des explications sont apposées sur les couvercles des poubelles afin d'atteindre l'objectif du recyclage d'un maximum de déchets.

Le parc est fréquenté par de nombreuses familles avec des enfants, mais aussi de jeunes qui vont au city stade et nous comptons sur le civisme de cette jeune génération pour préserver l'environnement en ayant le bon geste : celui du tri !

○ ○ Des macarons au sol ○ ○

En partenariat avec la CCLVD (communauté de communes du liancourtois, la Vallée Dorée) une opération de pose de macarons et de pochoirs peints est en cours de réalisation à proximité des avaloirs. Cette campagne est menée pour expliquer et sensibiliser la population à la protection de l'environnement et en particulier au fait que les eaux pluviales collectées par les avaloirs vont directement à la rivière (la Brèche).

Une autre action va être engagée sur la restauration de la zone humide qui est située au nord est de Uny. Elle sera accompagnée d'une signalétique qui apportera des explications relatives à la faune et la flore.

Enfin l'action la plus visible est la réalisation de fresques sur le bâtiment de l'école Claudel : il s'agit d'une action pédagogique qui a impliqué les enfants scolarisés de l'école Claudel comme précisé dans l'article ci-dessous.

Ces trois dispositifs sont financés par la communauté de communes, l'agence de l'Eau et le groupe Citéo.



Le graffiti pour faire passer un message



C'est à l'initiative de la CCLVD (communauté de communes du liancourtois, la vallée dorée) et en partenariat avec la commune de Rantigny et les enseignants de l'école Claudel que des messages ont été graffés sur les murs de l'école.

Encadrés par un graffeur professionnel, alias Géograffeur, les enfants ont peint des messages forts en matière d'écologie sur les murs de leur école :

« Respectons la nature » « stop pollution » et « passons le message ».

En passant devant l'école Claudel, vous pouvez admirer le travail réalisé par nos artistes en herbe qui sont devenus des ambassadeurs de l'écologie.

Monsieur Ferreira, président de la communauté de communes, Monsieur Delion, maire de Rantigny, des élus de la commune et l'artiste sont venus inaugurer les murs le 8 juin en présence des élèves et de leurs enseignants.

Monsieur le Maire a tenu à souligner dans son discours l'importance du tri des déchets, et leur valorisation et a remercié les financeurs du projet (la CCLVD et l'entreprise Citéo, spécialisée dans le recyclage des emballages).

La commémoration des enfants



Chaque année à l'occasion du 8 mai et du 11 novembre, monsieur le Maire sollicite les enfants des écoles pour qu'ils participent à la commémoration au monument aux morts en hommage aux soldats morts pour la France. Cette année pour la première fois, il a organisé une commémoration réservée à l'ensemble des élèves des classes primaires.

Le vendredi 5 mai à 14 heures toutes les classes se sont rendues au monument aux morts où les enfants ont assisté à une commémoration qui leur a été expliquée et qui leur a permis d'obtenir les précisions et les commentaires qui leur manquaient peut-être. Cette manifestation a repris l'ensemble du déroulé de la manifestation officielle qui s'est déroulée le 8 mai suivant, même le traditionnel verre de l'amitié qui fut servi sous le préau de l'école Claudel.



La kermesse à l'école de notre commune

L'association les P'tites mains de Rantigny en fêtes a une nouvelle fois organisé une kermesse le samedi 10 juin dans la cour de l'école Claudel.

Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur également ce qui a permis aux petits et aux grands de passer un bon moment et à chaque enfant de repartir avec de jolis cadeaux.



Les membres de l'association espèrent vous revoir l'année prochaine avec des bénévoles en plus grand nombre pour organiser encore plus de stands.

Le spectacle de fin d'année scolaire

Après un report de date dû à une météo incertaine, le spectacle de fin d'année a eu lieu le lundi 3 juillet dans la cour de l'école maternelle Dolto.

Toutes les classes ont durant l'année scolaire bénéficié d'un accompagnement musical dispensé par l'association CMR (centres musicaux ruraux) ce qui a produit un spectacle que les enfants ont présenté à

leurs parents et familles venus les applaudir en grand nombre.

Il est important de saluer le travail d'apprentissage dispensé par l'intervenant, Ibrahim mais aussi celui de l'équipe pédagogique pour offrir un spectacle de qualité.



Repas sur l'herbe

La fin de l'année scolaire arrivant, il est de coutume de quitter les murs de la cantine pour aller déjeuner sur l'herbe. C'est ce qu'ont fait les enfants qui mangent habituellement à la cantine, le mardi 4 juillet.

Après avoir dégusté les sandwiches, les chips et les gâteaux, les enfants ont pu profiter de l'ensemble des jeux du parc qui avait été privatisé pour l'occasion.



Un centre de loisirs sur le thème du camping

Les enfants qui fréquentent le centre de loisirs cette année en juillet vont le vivre sur le thème du camping : à la mer, à la montagne, en folie selon la semaine.

L'équipe d'animation a prévu des activités en rapport avec un thème par semaine, mais aussi des sorties (à la base nautique de Longueil-sainte-Marie, au parc Saint Léger, à la piscine et en camping au parc de Chedeville).

Les enfants dont le nombre varie entre 40 et 45 chaque semaine ont pu profiter de nombreuses activités ludiques, pédagogiques, et passer un agréable moment au centre de loisirs.



La fin d'année scolaire

La fin d'année scolaire est pour les élèves et leurs enseignants synonyme de vacances mais avant de se séparer monsieur le Maire entouré de ses adjoints réunit toujours les enseignants pour saluer le travail accompli durant l'année scolaire et partager avec eux un moment de convivialité.

C'est l'occasion pour lui d'offrir des fleurs ou des colis gourmands aux enseignantes et aux enseignants qui changent d'école. Cette année il en a profité pour saluer le travail de madame Mariotte, psychologue scolaire qui part à la retraite.



La retraite aux flambeaux

Le samedi 21 avril, s'est déroulée la retraite aux flambeaux dans les rues de Rantigny au départ de la place de la gare.

C'est une cinquantaine de personnes qui a défilé à la tombée de la nuit en brandissant un lampion, pour illuminer le cortège.

Organisée en partenariat avec l'association ALCR, la déambulation accompagnée de la fanfare de Creil a parcouru les rues de la commune pour arriver sur la place de la République où se déroulait la traditionnelle fête foraine.



Le traditionnel goûter des aînés

Comme chaque année en mai, les aînés de la commune sont conviés à un goûter dansant offert par le CCAS.

Cette année, le samedi 21 mai, ils étaient une centaine à avoir accepté l'invitation et se sont retrouvés à la salle Eiselé autour de gourmandises à déguster et ont pu danser grâce à l'animation proposée par le groupe Archipel.

Pour clôturer ce moment festif, un colis gourmand a été offert à la plus jeune participante et au plus jeune participant.

Une balade au cabaret

Le dimanche 25 juin les aînés qui le souhaitent se sont rendus au petit Baltar à Nesles dans la Somme pour une journée composée d'un déjeuner spectacle.

Une cinquantaine de rantignysien ont pu apprécier les danseurs brésiliens, les transformistes, les magiciens, les chanteurs, et ont même pu danser

Tous ont apprécié cette journée spectacle proposée par le CCAS pour la somme de 40 euros.



Le parc en fête



Pour marquer le début des repas sur l'herbe et l'arrivée des beaux jours, la municipalité organise une journée dans le parc municipal. Le dimanche 2 juillet, après avoir dégusté l'apéritif offert par la municipalité, les participants ont pique-niqué sur l'herbe dans une ambiance conviviale.



L'après-midi les 3 structures gonflables mises à disposition ainsi que les barbes à papa ont fait la joie des enfants, les jeux picards ont été appréciés de tous.

L'association « Si on dansait avec MBM » a proposé une démonstration de danse en ligne à laquelle Chlorophyle, la mascotte s'est associée pour faire l'animation.



Soirée citoyenne

Comme chaque année la municipalité a organisé une soirée citoyenne à l'occasion des fêtes du 14 juillet. Cette manifestation s'est déroulée au gymnase où les 120 personnes qui s'étaient inscrites ont partagé un buffet froid et ont pu danser sur les airs de l'orchestre G'néric.

Des colis pour nos aînés

Le CCAS (centre communal d'action sociale) a procédé à la distribution de 248 colis aux personnes de plus de 65 ans à l'occasion des fêtes du 14 juillet comme c'est la tradition à Rantigny depuis de nombreuses années.

Le jeudi 6 juillet à la salle Eiselé, les membres du CCAS étaient présents pour remettre à chaque bénéficiaire son colis composé de produits alimentaires.



Le spectacle de Flash Club



Après de trop nombreuses années d'absence pour cause de crise sanitaire, l'association Flash Club a présenté son spectacle de fin d'année le samedi 24 juin 2023.

A la salle Eiselé c'est une soixantaine de danseurs dont les plus jeunes avaient 4 ans qui se sont produits devant un public venu très nombreux.

C'est le thème de la crise sanitaire avec ses contraintes, ses restrictions, le confinement qui a été le fil conducteur du merveilleux spectacle qui a été offert au public.

Ce retour avait été attendu de tous, ce fut une vraie réussite et nous attendons maintenant le spectacle de l'année prochaine.

Un judoka rantignysien qui a du talent

Agé de 17 ans Tony Tavarès est licencié au club de judo de Nogent. Il a cette année participé aux championnats de France dans 4 catégories : cadet, junior où il a été surclassé au regard de ses brillants résultats, par équipe, ainsi qu'en arbitrage.

Il a donc plusieurs cordes à son arc et est classé 51^{ème} mondial dans sa catégorie suite à l'Européen cup qui s'est déroulée en mai dernier au Portugal.

Nous le félicitons et lui souhaitons encore de nombreux podiums



Une jeune gymnaste rantignysienne à l'honneur

Calista Seiler, pratique la gymnastique en club depuis 10 ans, après 6 années passées à l'Etoile de Nogent, elle est depuis 4 ans à l'Espérance de Montataire.

Elle a concouru cette année par équipe de 5 à la finale nationale du trophée fédéral à Rodez où son équipe a terminé 12^{ème} sur 70 équipes. Cette année elle a terminé 3^{ème} de sa catégorie lors de la compétition départementale en janvier dernier.

Saluons cette belle performance et nous souhaitons à Calista encore de beaux résultats dans ce sport exigeant.



LES MERCREDIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Le 6 octobre c'est la rentrée pour les mercredis de la bibliothèque !

Pour participer à ces animations destinées aux jeunes et aux moins jeunes, vous pouvez vous inscrire auprès de Frédéric début septembre.



Date et horaires	Activité	Intervenant
4/10/2023 De 14 h 30 à 16 h 00	ATELIER JEUX THÉMATIQUE De 7 à 12 ans	Veni Vidi Ludi
18/10/2023 De 14 h 30 à 16 h 00	MACHINES RIGOLOTES : L'été, les vacances De 6 à 12 ans	Les Savants Fous
15/11/2023 De 14 h 30 à 16 h 00	LE CYCLE DE L'EAU Tous publics à partir de 7 ans	Fondation Arts et Métiers
22/11/2023 De 14 h 30 à 16 h 30	À LA DÉCOUVERTE DES PETITES BÊTES De 6 à 12 ans	Association Corrélation



Une nouvelle saison culturelle commence...

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE, RICHE ET ÉCLECTIQUE À DESTINATION DE TOUS LES PUBLICS DÉBUTERA EN SEPTEMBRE.

Théâtre - Samedi 30 septembre 2023 à 20 heures 30 - Salle Paul Eiselé

TOGETHER avec Vanessa Fonte et Maxime Guyon

Tout public dès 14 ans

Un couple que tout oppose se retrouve confiné ; le seul lien qui les maintient encore ensemble, c'est leur enfant. Forcés à cohabiter, ils vont mettre à l'épreuve leurs convictions à mesure que la pandémie se propage dans le monde...

Spectacle programmé par l'Espace Jean Legendre dans le cadre de l'itinérance en Pays de l'Oise 2023-2024 en partenariat avec la commune de Rantigny

Billetterie à la bibliothèque municipale à partir du lundi 18 juillet 2023 - Tarif unique : 7 Euros

Exposition - Les Amis de l'Histoire - 4 et 5 novembre 2023 – Salle Paul Eiselé

Hier et aujourd'hui

Il était une fois... C'était il y a plus de cent ans. XXe siècle. Le photographe a figé des instants de la vie. Voici des rues, des maisons, des pavés, des entreprises, des gens. Aujourd'hui, à Cambronne, à Rantigny, à Bailleval, à Liancourt, à Cauffry, à Monchy-Saint-Eloi, à Laigneville, à Labruyère, à Cinqueux, les visages de nos villages ont bien changé. Le monde, lui, aussi a changé. Les guerres, le progrès sont passés par là. Notre société n'est plus la même.

Les Amis de l'Histoire sont allés saisir les instants d'aujourd'hui. Visions d'hier, visions d'aujourd'hui, tel est le thème de l'exposition présentée salle Paul Eiselé.

Horaires d'ouverture : 10 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 17 h 30 - Entrée libre

L'église Saint-Césaire

Elle est placée sous le vocable de Saint-Césaire, évêque et martyr du sud de la France. Normalement elle porte le double vocable car elle est aussi protégée par Saint-Côme.

Pourquoi cette double dénomination ?

L'église de Rantigny est à la fois un prieuré et une cure.

Le prieuré se trouvait dans une partie détruite par les bombardements de 1944, le presbytère de la cure se trouvait, lui, à l'endroit du café « Le Fontenoy ». C'était une cure pauvre qui n'a jamais attiré les prêtres.

L'église a été remaniée plusieurs fois, en 1702 avec un dôme arrondi, en 1864 où elle fut agrandie : chapelle de la Vierge, vu le nombre de fidèles et la population croissante. Elle a reçu à cette époque une flèche et quatre clochetons que l'on peut voir sur des cartes postales.

Elle a été restaurée après les bombardements de 1944. On y a aussi posé de nouveaux vitraux en 1952 pour remplacer ceux qui avaient été détruits. A propos de vitraux, le père de monsieur Kuom, qui avait quitté l'Alsace après la défaite de 1870 a travaillé comme verrier d'art et a habité Rantigny. Une restauration et un nettoyage de l'église ont été entrepris pour le jumelage de la ville avec la ville italienne de Villamagna. Le plafond a été renforcé avec un béton spécial car des fissures étaient apparues.

Deux pierres tombales ont été restaurées.

Le chœur paraît être la partie la plus ancienne de l'édifice qui n'est pas classé.

On y trouve aussi des ouvertures, anciennes portes qui permettaient aux moines de venir prier.

La sacristie a son histoire. Qui en était le vrai propriétaire ? La famille Chédeville ou la commune, 14 mai 1865 ?

Pendant longtemps, l'église, comme dans de nombreuses paroisses, avait son cimetière autour d'où certains problèmes vécus par A. Cahours, maire en 1793, et monsieur Germain, en 1824, dont nous avons conté la vente d'un terrain pour

édifier le futur cimetière.

Le 23 février 1849, un terrassement est nécessaire. En effet, la terre de l'ancien cimetière arrive au-dessus du niveau du sol de l'église et génère de l'humidité. Il faut assainir. Pour cela, il est proposé de déblayer la terre jusqu'au niveau du sol de l'église.

L'entrée s'en trouvera embellie. Le cimetière étant dans un autre lieu, les ossements trouvés, par respect dû aux morts seront transportés religieusement dans le cimetière actuel.

Le 30 juin 1862, il est proposé de poser une horloge sur l'église (Renard, horloger) à Ferrières, signé Lefèbvre, Masurier, Dubuy-Raguet.

Le 19 novembre 1951, 7 verrières sont restaurées. Des vitraux neufs sont posés. Les vitraux avaient été détruits par le bombardement du 24 août 1944.

A côté de l'église existait un ensemble d'immeubles détruits par le bombardement de 1944. Les ruines ont été rachetées par la commune pour en faire un square. Le 17 septembre 1954, l'aménagement se poursuit. Depuis 2018/2019, la commune, dans son plan de rénovation de l'avenue Jean-Jaurès, en a fait un parking.



Alain Bourguignon
Les Amis de l'Histoire
Texte extrait du livret :
Dis raconte, 20 ans
après, les rues de
Rantigny.
Parution janvier 2022.